

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Département des Sciences Sociales



Support du cours

Introduction à La société de l'information

**Tronc commun- licence- première année- Section 2 et 3
Semestre II**

Chargée de Cours : KHIRREDINE. MANSEUR Naïma

Cours 1 : Définition des concepts clés

Introduction

La révolution numérique a permis la convergence de deux domaines technologiques autrefois disjoints, celui de la communication et celui de l'information : les réseaux sont devenus intelligents et les ordinateurs, communicants. C'est l'extension progressive de cette convergence à l'ensemble des secteurs économiques qui, en changeant les modes de production et de consommation, constitue la base d'une nouvelle révolution industrielle. Comme le note Manuel Castells (2001), « Les progrès de l'informatique et des télécommunications ont permis à une obscure technologie, qui n'avait pas d'application pratique en dehors de l'informatique, de devenir le levier d'une société de type nouveau : la société en réseau ».

1. La communication

La communication est un échange entre deux ou plusieurs personnes.

Étymologie : du latin *communicare*, mettre en commun, faire part de, partage, dérivé de *communis*, commun. Le terme communication donne l'idée de la relation à l'autre (le préfixe com qui signifie avec).

Définitions : il existe plusieurs définitions de la communication, nous essayons de retenir quelques-unes

❖ Selon Le Petit Robert

- ✓ Le fait d'établir une relation avec (quelqu'un). Faire connaître (quelques choses à quelqu'un). Faire partager. Rendre commun à ; transmettre (quelques choses)
- ✓ Action d'être en rapport avec autrui, en général par le langage : échange verbal entre un locuteur et un interlocuteur dont il sollicite une réponse. Action de mettre en relation, en liaison, en contact, des choses.
- ✓ Communication : l'action de communiquer quelque chose. Résultat de cette action (information, diffusion) ;
- ✓ La chose qu'on communique (v. annonce, avis, dépêche, message, note, nouvelle, renseignement).

❖ *Selon La Rousse*

- ✓ Faire passer quelques choses, le transmettre à quelqu'un d'autre. Faire partager à quelqu'un un sentiment, un état, Entrer en contact avec quelqu'un, lui faire part de sa pensée, de ses sentiments.

La communication concerne aussi bien l'homme (communication interpersonnelle, de groupe, de masse...) que l'animal et la plante (communication intra- ou inter-espèces,) ou la machine (télécommunications, nouvelles technologies...). Lorsqu'on transmet un message physique, oral ou écrit, on s'inscrit dans une **situation de communication**. D'ailleurs, la socialisation de l'individu est étroitement liée aux communications qui s'établissent entre lui et son environnement : **l'individu qui communique se socialise**.

Grâce aux moyens de communication qui existent aujourd'hui et que nous avons à notre disposition, la Terre est actuellement un **village planétaire**. Il est possible de connaître ce qui se passe à l'autre bout du monde quasiment en temps réel. Cependant, malgré une transmission de l'information de plus en plus rapide et des moyens et techniques toujours plus performants, la communication n'est **pas toujours efficace**. En effet, il ne faut pas confondre rapidité technique et rapidité de communication, ni efficacité technologique et efficacité de la communication.

La confusion est de croire que lorsque nous connaissons une technique, nous savons communiquer. Or, il est vrai que les moyens de communication se sont largement développés mais les moyens de non-communication aussi :

- sur l'écran de votre téléphone portable, vous pouvez voir qui vous appelle et donc ne pas répondre si vous ne souhaitez pas communiquer avec cette personne ;
- avant, on se rassemblait pour regarder la télévision en famille. Maintenant, via le replay ou juste parce que chacun possède son propre écran, chacun regarde son propre programme.

Il y a deux types de communication ; la communication verbale et la communication non verbale.

1. La communication verbale : par la parole orale ou écrite.

2. La communication non verbale : elle relève de la communication en-dehors de la parole ; gestes, mimiques, attitudes, odeurs...etc.

L'ensemble des messages non verbaux qui accompagnent communication verbale peut la renforcer ou l'affaiblir.

Précisons ici que la communication n'est pas qu'orale, elle peut également être **non verbale**.

En effet, elle passe par le **corps** (silences, gestes, postures, attitudes, expressions faciales, vêtements...) qui permet d'exprimer des émotions, des **sentiments**, des **valeurs**.

Ce **paralanguage** renforce et **crédibilise le message verbal** lorsqu'il est adapté, mais peut le décrédibiliser s'il est inadapté.

2. L'information

L'information est une **transmission de données à sens unique**. Lorsque vous regardez le journal télévisé, le présentateur vous transmet une information. Mais si vous ne la comprenez pas, vous ne pouvez pas interagir avec lui pour qu'il précise ses dires. L'information est **un élément de connaissance**, qui peut être **collecté, traité, conservé, communiqué** au sein de l'organisation ou auprès de ses partenaires.

Etymologie : du latin *informare*, façonné, formé.

(Du verbe *informare* : action de former, de façonner), ils mettent en valeur ses différents usages.

Définition:

Selon le contexte d'utilisation

1 : Une information est une nouvelle, un renseignement, une documentation sur quelque chose ou sur quelqu'un, portés à la connaissance de quelqu'un. Exemple : un bulletin d'informations.

2 : L'information est l'actualité, les nouvelles diffusées par les médias : presse, radio, télévision, Internet, les infos.

3 : Rendre compte des faits objectivement.

3. Les Médias

Les Média : Constitue à la fois un moyen d'expression et un intermédiaire qui véhicule un message. Exemples : livre, carte de visite, ticket de bus, télévision, affiche, bon de commande, radio...etc.

Le mot media, issu du latin *medius*, qui est au milieu, renvoie pour sa part à la mise en relation à distance, sans possibilité majeure d'interaction entre le récepteur et l'émetteur, c'est-à-dire un type de communication qui se distingue de la communication interindividuelle (échange de face à face).

Ainsi les médias permettent aux individus soit de s'exprimer de façon autonome, soit de diffuser des messages de façon large ou étroite mais sans retour, soit de permettre l'interactivité entre les individus. Trois familles de médias sont dès lors distinguées :

Les médias autonomes : c'est l'ensemble des supports sur lesquelles sont inscrits les messages et qui ne requièrent de raccordement à aucun réseau particulier. Pour en permettre la lecture, certains équipements sont indispensables.

Les médias de diffusion : que cette diffusion soit large ou étroite. Il s'agit de médias qui nécessitent des émetteurs, des relais de transmission comme la radio et la télévision.

3.3 Les médias de la communication : qu'ils s'agissent d'une télécommunication bipolaire ou multipolaire. Elle comprend tous les moyens de télécommunication permettant d'instaurer à distance, et à double sens, soit une relation de dialogue entre deux personnes ou entre deux groupes, et de l'autre côté, une machine, comprenant une batterie de programmes ou de services.

Au sens large, la notion de médias englobe toutes les techniques et tous les supports permettant aux hommes de communiquer entre eux, de transmettre des messages aux contenus les plus variés.

4. **Média de masse** : Il s'agit de toutes les techniques permettant d'atteindre simultanément une audience étendue (large), diverse (caractéristiques différentes) et dispersée (qui n'est pas regroupé physiquement).
5. **Le codage** : Opération par laquelle on traduit le message en signes ou signaux susceptibles d'être compris ou acceptés par le récepteur. (Le codage se fait par
6. **Le décodage** : Opération faite par le récepteur sur le contenu du message pour retrouver ce qu'a voulu transmettre l'émetteur.
7. **Le feed-back (rétroaction)**: C'est un processus de régulation de la communication qui permet à l'émetteur de savoir si le récepteur a bien compris le message et de l'adapter en conséquence.
8. **Le bruit** : Tout ce qui affecte à degré divers la transmission du message. Le bruit n'est pas seulement sonore ; il peut être une faute visible, manque d'éclairage, fort éclairage....etc

Conclusion

En effet, on envoie et on reçoit en permanence des signes qui transitent par des expressions du visage, des gestes, des postures, le ton de notre voix, l'habillement, la coiffure, le maquillage, l'odeur, le silence... Bien avant l'échange langagier, nous jugeons les autres à travers l'image qu'ils véhiculent. Le langage non-verbal permet aussi la communication entre personnes de langues différentes : le rire et l'expression de la douleur sont les manifestations les plus universelles. Les autres signaux, eux, seront interprétés **en fonction du contexte** : le sens d'un geste dépendra de la **situation**, de l'émetteur, du **récepteur**, de la **culture**, de la **religion**... Au Japon par exemple, le chrysanthème est considéré comme l'une des plus belles fleurs et est régulièrement offert en guise de respect et remerciement. En France, c'est au contraire une fleur pour les morts, que l'on dépose sur les tombes.

Cours 2 : Histoire des médias modernes

Introduction

La naissance de médias est due à un besoin d'information ressenti par la population. Le phénomène s'est notamment développé au cours de la Seconde Guerre mondiale. Le but premier était ainsi de satisfaire au mieux le besoin d'information des populations vivant quotidiennement dans la peur. Tous les médias sont ainsi sollicités : affiches, presse, radio, actualités filmées, cinéma et même dessins animés. De nombreux médias ont de ce fait été créés au fil des décennies, rendant compte des avancées technologiques et des facilités de communication progressivement mises en place.

1. La presse :

La presse moderne est née après **1850** avec les premiers journaux quotidiens, millionnaires par tirage. Ce que symbolisent la *penny press* anglaise, le *Herald* de New York et *Le Petit Journal* publié à Paris, c'est pour la première fois dans l'histoire, la possibilité offerte à tous d'accéder à l'information concernant l'actualité. Les livres et les journaux sont les premiers médias de l'écrit : c'est dans leur creuset qu'ont été forgées, inséparablement, la pensée de la civilisation du monde moderne, depuis le milieu du XV^e siècle jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

2. Le cinéma :

L'invention du cinéma remonte à 1832. C'est à cette date que le physicien belge Joseph Plateau construisit l'ancêtre du cinéma : il s'agit du phénakistiscope. C'est un cylindre creux d'axe vertical, percé de fente longitudinale régulièrement espacées, en face desquelles différentes images se succèdent et donne l'illusion du mouvement. La presse était à peine dans son âge d'or que naissait le cinéma, en 1895. L'invention des frères Lumière ouvre une nouvelle carrière à l'image : muet jusque dans les années 1920, le cinéma devient très vite une forme nouvelle d'expression, un art nouveau. Après 1927, le cinéma est parlant et chantant.

3. La radio :

Le brevet d'invention de la télégraphie sans fil (TSF) est déposé par Guglielmo Marconi, le 2 juin 1896, en Grande Bretagne. Ce moyen de radiodiffusion s'avère particulièrement utile, pendant la Première Guerre mondiale, dans des opérations navales, sous-maritimes, et dans l'aviation. Après 1920, la radio devient un véritable masse média.

4. La télévision :

Le mot « télévision » fit son apparition en 1900, lors d'une conférence prononcée à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris. Et dès 1925, furent présentés les premiers systèmes complets. Dans les années 1950/1960, la télévision conquiert à son tours tous les publics, en marchant sur les brisées de ses devanciers, la presse au même titre que le cinéma et la radiodiffusion. Les médias de l'image et du son, avec la télévision pour chef e file, auront marqué le XX^e siècle : en même temps que l'information, ils apportèrent le divertissement à tous les publics.

Le XX^e siècle s'est achevé sur les alliances inattendues de l'audiovisuel, des télécommunications et de l'informatique. Bilatérales, ces alliances ont brisé le carcan de la télévision, offrant à celle-ci la possibilité d'accroître le nombre des ses chaines et de devenir ainsi diverse. Elles ont ouvert la voie à la télématique pour tous. Elles ont enfin rendu possible le mélange, sur un même support, de texte, d'images et de son.

5. L'internet :

Internet est un système d'interconnexion de machines qui constitue un réseau informatique mondial. Utilisant un ensemble standardisé de protocoles de transfert de données, l'Internet transporte un large spectre d'information et permet l'élaboration d'applications et de services variés comme le courrier électronique, la messagerie instantanée et le World Wide Web (www). Et grâce à la numérisation, il rend possible l'échange de tout type d'information à travers le monde en temps réel. Il constitue un support des supports (ex : les journaux et les radios en ligne). L'internet est un multimédia interactif. Le récepteur devient plus actif, il peut déconstruire l'information puis la reconstruire

Aujourd'hui, l'internet remplit les missions du média traditionnel et plus encore il rend possible en particulier l'accès à l'information ; mais un accès plus libre, plus complet, plus rapide, moins couteux et plus adapté.

6. Les réseaux sociaux

Appelé aussi communauté virtuelle, le réseau social est une plateforme qui permet aux usagers de se connecter entre eux pour discuter, échanger sur des idées et des intérêts communs ou pour faire de nouvelle connaissance. La masse d'information transigée par ces plateformes fait de celui-ci un lieu au contenu riche et diversifié. Là où les médias traditionnels partagent des contenus créés par une dizaine de personnes, les médias sociaux utilisent des contenus générés et partagés par plusieurs centaines, voire même des millions d'utilisateurs.

Conclusion :

L'avènement des TIC en réseau rend possible une dissociation complète entre l'information et son support physique. Avant l'apparition de l'écriture, l'information était indissociable de la parole, qui seule pouvait la véhiculer. Il en va de même pour le disque, le CD puis le DVD, le lien devenant de plus en plus ténu à chaque étape technologique de l'industrie de l'édition, car la copie s'avère de plus en plus aisée et de moins en moins coûteuse. L'évolution technologique est de plus en plus rapide et s'accompagne d'un développement exceptionnel du marché, et les nouveaux réseaux de médias ne connaissent plus de frontières ; c'est la mondialisation des flux de l'information.

L'informatisation de la société, annoncée dès la fin des années soixante-dix, est désormais une réalité qui traduit d'une manière concrète le concept de « société de l'information ».

Cours 3 : L'évolution historique de la « société de l'information »

Introduction

Les cinquante dernières années ont vu le développement très rapide d'une informatisation de la société. Le phénomène est si massif, change tellement les contours de nos civilisations que l'on parle maintenant de Société de l'information.

1. Définition du concept « Société de l'information »

La notion de Société de l'Information est utilisée pour désigner une société où les individus utilisent l'information de manière intensive. Elle désigne un état de la société dans lequel les technologies de l'information et de la communication jouent un rôle fondamental. Elle est en général placée dans la continuité de la société industrielle. De même, la notion de société de l'information a été inspirée par les programmes des grands pays industriels.

Définition selon Manuel Castells :

Le sociologue Manuel Castells définit la société de l'information comme « *une forme particulière d'organisation sociale dans laquelle la création, le traitement et la transmission de l'information deviennent les sources premières de la productivité et du pouvoir* ».

On retient de cette définition que la société de l'information est un type de société humaine qui a ses propres caractéristiques qui la distinguent des autres types de sociétés humaines.

Définition du SMSI (Sommet Mondial sur la Société de l'Information) :

Dans la déclaration de Genève, la société de l'information est définie comme une société « ...à dimension humaine, inclusive et privilégiant le développement, une société de l'information dans laquelle chacun ait la possibilité de créer, d'obtenir, d'utiliser et de partager l'information et le savoir et dans laquelle les individus, les communautés et les peuples puissent ainsi mettre en œuvre toutes leurs potentialités en favorisant leur développement durable et en améliorant leur qualité de vie, conformément aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies ainsi qu'en respectant pleinement et en mettant en œuvre la Déclaration universelle des droits de l'Homme. »

À la lumière de ces deux définitions, nous pouvons conclure que la société de l'information est à la fois un projet et une réalité. La « société de l'information » recouvre à la fois l'ensemble des nouvelles technologies (informatique, radio, télévision, communication...) mais aussi les contenus d'information, (de connaissance qui ont pour supports ces technologies intégrées) est une société où tout le monde, sans distinction, a les moyens de créer, de recevoir, de partager et d'utiliser librement informations et connaissances pour son épanouissement économique, social, culturel et politique .

2. Histoire de la société de l'information :

Le terme de "société de l'information" est le plus souvent et communément employé à la fois au Japon, aux Etats-Unis et en Europe. Le terme "société de l'information" serait apparu dans les années 1960 au Japon sous le nom de "*Joho Shakai*"¹. Le sociologue américain Daniel Bell est reconnu comme l'un des premiers à avoir étudié en profondeur le concept de "société de l'information" qu'il appelle "société postindustrielle" dans le courant des années 1970. De son point de vue, les matériaux bruts constituaient le cœur technologique de la société agricole tandis que l'énergie représentait celui de la société industrielle. A présent, l'information devient le cœur technologique de la société postindustrielle.

Les tendances de cette rupture se trouvent dans « la croissance des métiers liés à l'information et à la technologie, l'importance croissante de la connaissance, de la transmission et de l'analyse de l'information ainsi que dans l'accroissement de l'usage des technologies dans la prise de décision ».

Certains analystes comme Leo Scheer (*Pour en finir avec la société de l'information*) sont très sceptiques quant à l'existence présente ou future d'une "société de l'information" et ne voient pas de rupture majeure avec la société industrielle. D'autres considèrent que ce que l'on entend par "société de l'information" n'est qu'une accélération de la société industrielle et préfèrent parler de "société hyper-industrielle". Enfin, il y a convergence chez un certain nombre d'analystes qui considère que l'on est en train de vivre une véritable mutation. Mais la manière dont ces ruptures et mutations sont envisagées est très différente selon les auteurs et les arguments technologiques, économiques, politiques, sociologiques, épistémologiques se mêlent pour constituer des théories très singulières et difficilement rapportables les unes aux autres

Que voulons-nous dire le plus couramment en employant le terme de "société de l'information" ? Le terme "société" fait référence à un système social, économique et politique qui articule une communauté humaine. En y adjoignant le qualificatif "de l'information", nous signifions une société différente de la "société agraire" ou de la "société industrielle" telles qu'elles sont très souvent nommées. Dans une "société agraire", la majorité des hommes travaillent dans l'agriculture. Dans une "société industrielle", la majeure partie des hommes travaillent dans l'industrie à fabriquer des biens matériels diversifiés. Dans une "société de l'information", la majorité des hommes travailleraient dans le domaine de l'information. Ils ne manipuleraient plus des biens matériels mais des données conceptuelles ou digitales. Ce serait une société où l'immatériel aurait une part dominante dans l'activité de chacun.

Les réseaux de communication et les applications multimédias interactives forment l'assise de cette transformation des rapports économiques et sociaux existants. La "société de l'information" se traduirait alors par un nouveau modèle d'organisation industrielle et de relations sociales, comme la révolution industrielle a transformé les sociétés agricoles. Contrairement aux autres changements technologiques, le développement et la diffusion rapide des technologies de l'information et de la communication, ainsi que l'émergence des applications multimédias interactives, peuvent toucher tous les secteurs économiques, l'organisation sociale et professionnelle, les services publics, les activités culturelles et sociales.

3. Caractéristiques de la société de l'information

La société de l'information présente un certain nombre de caractéristiques :

- ✓ L'information est omniprésente dans toute activité humaine: même si de nombreux secteurs de la population ne sont pas encore touchés, la plupart des pays le sont. En vingt ans, cette révolution technique s'étend plus rapidement que toute autre avant elle.
- ✓ L'information est matière première et, en tant que telle, subit l'action des technologies. Il ne s'agit pas, comme par le passé, de l'information agissant sur la technologie.
- ✓ L'information est organisée selon une logique de réseau et, grâce au développement concomitant des ordinateurs, des modes de transmission de données et des formats, s'adapte à la complexité du monde actuel, est diffusée partout et accessible par tous.

Cette logique favorise souplesse et flexibilité ; elle peut aussi bien être libératrice que répressive et conduire à l'exclusion.

- ✓ L'évolution technologique est de plus en plus rapide et s'accompagne d'un développement exponentiel du marché
- ✓ Les nouveaux réseaux multimédias ne connaissant plus de frontière; c'est la mondialisation des flux d'information et la montée en puissance de l'information.
- ✓ L'information est devenue une richesse, une arme stratégique dans tous les secteurs de la production, de la consommation, de la vie politique et sociale. Tous les aspects de la vie politique, économique et sociale y sont concernés : les affaires, l'éducation et la formation, la recherche, les loisirs, sont de plus en plus influencés par les réseaux électroniques et les technologies multimédia.
- ✓ Amélioration de la productivité par les TIC et accélération remarquable du rythme et de temps de leur diffusion ainsi qu'une diminution continue des coûts.
- ✓ La fusion de l'informatique et des télécommunications, et le développement de l'internet ont déclenché des nouvelles formes de communication, des nouvelles formes d'organisation sociale, etc.
- ✓ La société de l'information est conçue comme mondiale, universelle, même si l'on connaît des inégalités que l'on qualifie de fracture numérique.

Cours 4 : Impacts et effets de la société de l'information

Introduction

L'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui sont un facteur puissant de croissance économique et de compétitivité, entraîne aujourd'hui de profondes modifications dans la gouvernance des Etats et des entreprises, dont les répercussions sur l'ensemble des secteurs sociaux sont encore difficiles à imaginer. Les technologies de l'information et de la communication (TIC), depuis leur émergence dans les années 1990, poursuivent leur essor dans les pays de toutes les régions du monde, permettant à un nombre croissant de personnes d'être connectées.

En effet, de plus en plus de pays atteignent une masse critique en termes d'accès et d'utilisation des TIC, ce qui accélère la diffusion de ces technologies et stimule encore davantage la demande générée par le développement de l'Internet mobile.

1. Les effets de la société de l'information

Les TIC ont mis en route une véritable révolution des modes de vie et de production. Le rythme de l'innovation technologique s'accélère et les nouvelles technologies de l'information modifient notre façon de travailler, d'apprendre, de communiquer et de vivre en général.

Les effets sur la société: *Une transformation des modes de vie*

De façon générale, la vie sociale d'autrefois a complètement été bouleversée par les technologies de la communication, aujourd'hui la jeune génération de façon particulière consomme son temps de loisirs à utiliser Face book, jeux vidéo, i phone, etc. Les cultures sont influencées par le contenu véhiculé par les médias en général, et l'internet en particulier. On assiste à un multilinguisme et une diversité culturelle. Les effets des TIC peuvent être différenciés selon leur nature. Ainsi, le courrier électronique constitue-il un moyen pour communiquer plus facilement. L'usage de la téléphonie sous IP et des webcams prolonge ces apports. De plus en plus de démarches, commerciales ou administratives, peuvent également être traitées via Internet. Enfin, l'utilisation des moteurs de recherche permet d'accéder à une masse énorme de données. Cette disponibilité de la connaissance bouleverse le rapport au

savoir, qui nécessitait auparavant un effort d'apprentissage afin de l'intérioriser : outre la remise en cause de la valeur travail véhiculée par ce libre accès, celui-ci expose à une dépendance technologique qui peut mettre dans l'embarras le jour où on ne peut plus en disposer. Par ailleurs, cette disponibilité du savoir et des œuvres artistiques téléchargeables gratuitement peuvent aussi donner l'illusion que ces produits n'ont pas de coût et que leurs créateurs n'ont pas besoin d'être rémunérés en contrepartie de leurs efforts. En définitive, nombre de pratiques et de valeurs sont mises à mal par la société de l'information.

Le développement des communautés virtuelles est donc l'un des plus grands événements de ces deux dernières décennies. Une panoplie de recherches en sciences sociales questionne leur réalité, et s'interrogent sur les frontières entre le monde social virtuel et le monde social réel.

Les effets sur l'économie : *Une mutation des organisations productives*

L'intégration des TIC dans les entreprises leur permet de répondre à des exigences accrues de flexibilité. Au niveau de la fabrication, l'introduction des ordinateurs a permis de réaliser des gains de productivité. Cette version High Tech du machinisme a les mêmes effets négatifs sur le nombre d'emplois, mais elle entraîne aussi une élévation du niveau de compétences demandées aux salariés, ce qui est préjudiciable pour les technophobes. De plus, TIC se traduisent par une déqualification de nombreux travailleurs qui ne maîtrisent plus un métier exigeant des savoir-faire spécifiques : leur rôle est désormais de traiter les informations à l'aide d'un outil où toutes les situations ont été paramétrées. Les TIC permettent un contrôle accru de la hiérarchie. Il est d'ailleurs notable que les thématiques du mal être au travail se soient développées parallèlement à la propagation de ces nouveaux outils. La croissance économique est désormais très liée à ces technologies. Elles sont source de création d'emplois qualifiés. Elles participent à l'ouverture des économies. Elles sont un outil essentiel pour réduire la durée de développement des nouveaux produits et services, pour améliorer la productivité des entreprises et accroître leurs exportations. Elles permettent aux entreprises de mieux connaître leurs clients, d'améliorer leurs relations avec ces derniers et donc de mieux vendre.

Les technologies de l'information et de la communication ont fait naître un nouveau type de commerce appelé le : **e-commerce** ou **commerce électronique** qui « a transformé en profondeur, pour les distributeurs, la manière de produire le service commercial et, pour les consommateurs, les modalités du processus d'achat.

Les effets sur la politique

La prise de conscience des enjeux de la société de l'information a conduit la plupart des gouvernements à mettre en œuvre des programmes d'action portant sur le développement des infrastructures, l'administration électronique, la formation et l'éducation, la lutte contre la fracture numérique. Certains pays ont développé des aides spécifiques pour l'équipement des ménages en micro-ordinateurs. Les politiques publiques de lutte contre la fracture numérique comportent généralement deux volets : d'une part, l'aide à la diffusion de l'ordinateur ; d'autre part, la formation des adultes dans le cadre de centres d'accès publics tels que les bibliothèques, les médiathèques, les associations. Les organisations non gouvernementales acquièrent une plus grande importance dans la société. La nature des relations internationales change.

La société d'information existe pour les pays qui sont en mesure d'exploiter les technologies d'informations et de communications, ces pays d'ont les infrastructures, le savoir, grâce auxquels ils renforcent leur emprise au niveau mondial. Pour éviter la rupture numérique, l'intervention de l'état peut se résumer comme suit, selon les spécificités de chaque nation :

- mise en œuvre d'une politique de développement axée sur les TIC
- améliorer l'accès aux technologies et aux échanges commerciaux.
- l'organisation de programmes d'éducation et de sensibilisation aux avantages et aux menaces des TIC
- l'adoption de dispositions législatives, judiciaires et administratives pour combattre une utilisation illicite des TIC
- la veille à l'endroit des organisations visant à déstabiliser l'ordre public
- la détection de la cybercriminalité
- assurer la protection des données de la vie privée
- la création et le maintien de réseaux efficaces de coopération pour le développement et la sécurité au niveau interne et externe
- l'évaluation interne de la législation nationale relative au développement et utilisation des TIC
- veiller à ce que les TIC ne soient mises au service ni de la criminalité ni du terrorisme. tout en respectant les droits de l'homme.

Les effets sur l'éducation

Les technologies offrent des possibilités importantes pour diffuser les connaissances, améliorer l'apprentissage et développer des services éducatifs plus efficaces. Les bénéfices potentiels de la révolution numérique dans l'éducation sont multiples : Tout apprenant peut aisément rechercher et acquérir des connaissances par des sources autres que ses enseignants et établissements éducatifs, souvent gratuitement ; les enseignants peuvent aisément créer et partager des contenus avec des collègues et apprenants de différents pays ; et un éventail beaucoup plus large de ressources éducatives est accessible. Avec le développement des technologies de l'information et de la communication on assiste à une mondialisation qui, renforce la valeur du savoir comme vecteur de la richesse. Cette évolution de l'économie et de la société a des incidences de grande ampleur sur les systèmes éducatifs. Ces derniers doivent suivre cette évolution pour atteindre le savoir et le développement de la société.

2. Risques de la société de l'information

La remise en cause des liens sociaux traditionnels

Les TIC permettent à la fois de renforcer l'anonymat des relations (chat, forums sur Internet) tout en offrant la possibilité de construire des réseaux virtuels, informels et superficiels. Paradoxalement, Internet permet aussi une mise en scène de sa vie (blog) et autorise à exposer son intime au public, en s'appuyant sur une sorte de voyeurisme, qui fait la fortune des émissions de télé réalité et de plateaux, où tout à chacun peut déballer ses soucis, comme pour une « thérapie » médiatique. La forte croissance de l'offre de programmes télévisuels et la diffusion des DVD contribuent à transformer les modes de consommation de produits culturels qui s'opèrent plus souvent à domicile (seul ou en famille) et moins au travers de pratiques liées à une sociabilité (cinéma). Les contacts réels avec les autres se raréfient au fur et à mesure que les contacts virtuels se multiplient.

Les « fractures numériques »

L'usage des TIC s'est diffusée rapidement mais reste doublement différencié: entre catégories sociales et entre habitants des pays riches et pauvres. On retrouve pour Internet et l'ordinateur les mêmes clivages que pour les autres biens : sont les mieux équipés les cadres (8 sur 10

contre 1 sur 2 chez les ouvriers), les diplômés de l'enseignement supérieur (71 % de connectés contre 11 % chez les non diplômés), les plus jeunes, les urbains, les mieux rémunérés... En dépit d'une baisse des prix du matériel et de la concurrence entre opérateurs et fournisseurs d'accès, le Web reste hors de portée pour une partie de la population. On retrouve également ces inégalités au niveau international : les pays les plus riches sont ceux où l'usage des TIC est le plus courant, et les plus pauvres en sont largement dépourvus. Dans les zones rurales pauvres, où la survie est déjà parfois problématique, les TIC ont souvent rejoint l'éducation au rayon des réalisations impossibles.

Cours 5 : Le Sommet mondial pour la société de l'information

Introduction

La révolution numérique dans le secteur des technologies de l'information et de la communication a entraîné la libre circulation des informations, des idées et des connaissances dans le monde entier. Cette révolution est lourde de conséquences pour notre monde. L'Internet est devenu une ressource mondiale importante, cruciale, tant pour les pays développés pour qui il est un outil social et économique, que pour les pays en développement pour lesquels il est la clef d'une participation équitable et du développement dans les domaines socio-économique et de l'enseignement. Le Sommet mondial sur la société de l'information a pour objet de faire en sorte que ces avantages soient mis à la portée de tous et de faire connaître ceux qui concernent des domaines précis (cyber stratégies, commerce électronique, cybergouvernance, télésanté, enseignement, alphabétisation, diversité culturelle, égalité hommes-femmes, développement durable et protection de l'environnement).

1. Définition du SMSI

Le SMSI est l'abréviation courante de Sommet mondial sur la société de l'information. A la phase de Genève du SMSI en décembre 2003, des dirigeants à l'échelle de la planète ont proclamé leur "volonté et détermination communes d'édifier une société à dimension humaine, inclusive et privilégiant le développement, une société de l'information, dans laquelle chacun ait la possibilité de créer, d'obtenir, d'utiliser et de partager l'information et le savoir et dans laquelle les individus, les communautés et les peuples puissent ainsi mettre en œuvre toutes leurs potentialités en favorisant leur développement durable et en améliorant leur qualité de vie, conformément aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies ainsi qu'en respectant pleinement et en mettant en œuvre la Déclaration universelle des droits de l'homme". Dès le départ, il a été envisagé de l'organiser en deux phases, dont la première a eu lieu à Genève du 10 au 12 décembre 2003 et a débouché sur l'adoption d'une Déclaration de principes et d'un Plan d'action. Au terme de la seconde phase, qui a eu lieu à Tunis du 16 au 18 novembre 2005, ont été adoptés l'Engagement de Tunis et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information.

2. L'objectif du Sommet mondial sur la société de l'information

Conscients du rôle important joué par la révolution des TIC pour définir notre avenir et réaliser les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, les dirigeants du monde entier ont convenu de la nécessité d'élaborer un projet et un dialogue d'envergure mondiale pour édifier le cadre d'une société de l'information ouverte à tous et équitable.

3. L'historique du SMSI :

Aux termes de la Résolution 73 (Minneapolis, 1998) de l'Union internationale des télécommunications (UIT), son Secrétaire général a été chargé d'inscrire la tenue d'un Sommet mondial sur la société de l'information à l'ordre du jour du Comité administratif de coordination (CAC, aujourd'hui appelé Conseil de coordination des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies) de l'Organisation des Nations Unies et de faire rapport au Conseil, l'organe directeur de l'UIT, sur les résultats de cette consultation. Dans le rapport qu'il a présenté à la session de 1999 du Conseil sur cette consultation, le Secrétaire général a indiqué que la réaction du CAC était positive et qu'une majorité d'autres organisations et institutions avaient exprimé le souhait de se voir associées à la préparation et à la tenue du Sommet. Il a été décidé que ce Sommet serait organisé sous le haut patronage du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, l'UIT étant chargée d'en diriger les préparatifs. En 2001, le Conseil de l'UIT a décidé d'organiser un Sommet en deux étapes, la première devant avoir lieu du 10 au 12 décembre 2003 à Genève, Suisse, et la seconde du 16 au 18 novembre 2005 à Tunis, Tunisie. Dans sa Résolution 56/183, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé le cadre du Sommet adopté par le Conseil de l'UIT, ainsi que le rôle directeur principal joué par l'Union dans l'organisation et la préparation du Sommet, en collaboration avec d'autres organisations et partenaires intéressés. Dans cette même Résolution, l'Assemblée générale des Nations Unies recommande que le soin de préparer le Sommet soit confié à un comité préparatoire intergouvernemental à composition non limitée, qui en établirait l'ordre du jour, arrêterait les modalités de participation d'autres acteurs au Sommet et mettrait au point le texte du projet de déclaration et du projet de plan d'action. Elle invite l'UIT à jouer le rôle directeur principal dans le Secrétariat exécutif du Sommet et invite en outre les gouvernements à participer activement au processus préparatoire du Sommet et à se faire représenter au niveau le plus

élevé possible. Aux termes de ladite Résolution, l'Assemblée générale des Nations Unies encourage en outre la contribution de tous les organes compétents des Nations Unies, en particulier le Groupe d'études sur les technologies de l'information et de la communication, et encourage les autres organisations intergouvernementales, notamment les institutions internationales et régionales ainsi que les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé, à participer activement au processus intergouvernemental préparatoire du Sommet et au Sommet proprement dit.

Pourquoi le SMSI était-il organisé en deux phases?

La Suisse et la Tunisie ont toutes deux proposé d'être les pays hôtes du Sommet, la première en tant que pays hôte de l'UIT (qui a son siège à Genève) et la seconde en tant que pays auteur, à la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT organisée à Minneapolis, du projet de résolution relative à la tenue d'un Sommet mondial sur la société de l'information. Compte tenu de cette situation particulière, le Secrétaire général de l'UIT a proposé au Conseil de l'UIT que le Sommet se tienne en deux phases, ce qui constituait une nouveauté par rapport aux autres Sommets des Nations Unies. Le Conseil a suivi les arguments du Secrétaire général de l'UIT et a estimé que l'organisation en deux phases aurait pour avantage de permettre de débattre de la société de l'information dans le contexte d'un pays développé et dans le contexte d'un pays en développement. En outre, cette organisation devait permettre une meilleure mise en œuvre et un meilleur suivi des résultats. La seconde phase du Sommet devait aussi être l'occasion d'assurer le suivi de la première phase.

Dans sa Résolution 56/183, l'Assemblée générale des Nations Unies a pris note de la proposition visant à organiser le SMSI en deux phases, qu'elle a approuvée. Le Sommet s'est ainsi composé de deux phases, celle de Genève et celle de Tunis.

4. Le financement du SMSI

Le processus préparatoire pour les deux phases du Sommet a été organisé sur la base de contributions volontaires financières et en nature versées par toutes les parties prenantes. La logistique du Sommet était assurée par les deux pays hôtes, la Suisse et la Tunisie.

Aux termes de la Résolution 56/183 de l'Assemblée générale des Nations Unies, la communauté internationale a été invitée à verser des contributions volontaires à un Fonds d'affectation spéciale créé par l'UIT pour faciliter la préparation et le déroulement du Sommet et pour rendre possible la participation effective de représentants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés.

L'UIT et le Secrétariat exécutif du SMSI avaient lancé une campagne de collecte de fonds.

5. L'organisation du SMSI

Par courtoisie et conformément aux règles protocolaires, le Président du SMSI était le chef d'Etat du pays hôte. Ainsi, M. Pascal Couchepin, Président de la Confédération suisse, a été élu Président de la phase de Genève du Sommet et M. Zine El Abidine Ben Ali, Président de la Tunisie, a été élu Président de la phase de Tunis du Sommet.

Les participants de la phase de Genève du SMSI

La phase de Genève du SMSI a été suivie par des délégués de haut rang de 175 pays, dont une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement et de Vice-présidents, ainsi que plus de 11 000 participants représentant de multiples parties prenantes, qui ont tous pris part à différentes activités en rapport avec le Sommet.

Les participants à la phase de Tunis du SMSI

La structure de la phase de Tunis du SMSI a été calquée sur celle de la phase de Genève. Comme à Genève, des délégués de haut rang de 174 pays, dont une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement et de Vice-présidents, ainsi que plus de 18 000 participants représentant des gouvernements, des organisations internationales, des entités de la société civile et du secteur privé ont pris part au Sommet de Tunis.

Conclusion

La "société de l'information" prend toute sa signification dans un âge où "la création et la communication" sont les vecteurs du développement et du bien-être de l'homme. Elle n'a donc d'intérêt qu'au service de l'homme. Et par là même ouvre les champs éthiques du possible humain. Elle ne peut, par ailleurs, se limiter à un placage mécanique de techniques dévitalisées dépourvues de sens. Sa pérennité, et avant elle celle de l'homme, s'ancre dans les maillages éthiques et sociétaux.

Enfin, ces technologies de l'information et de la communication ne sont pas uniquement des outils, elles informent et modèlent nos modes de communication, mais également nos manières de penser et de créer.

Références bibliographiques

- Accart, Jean-Philippe, Société de l'information : caractéristiques et enjeux pour les professionnels de l'information. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, vol. 49, n. 6, pp. 68-73.
- Armand MATTELART, « Histoire de la société de l'information », Poche, 2009.
- Carine Dartigue Peyrou, Les enjeux politiques de la "société de l'information" : le cas de l'Europe in : Michel Saloff-Coste, *Le Management du Troisième Millénaire*.
- CURIEN, N. MUET, P.-A., *La Société de l'information*, Conseil d'analyse économique, Paris, La Documentation française, 2004.
- Eric Maignet, *sociologie de la communication et des médias*, 2 éditions, Armand Colin, Paris, 2007 Bernard Miege (coordination), *questionner la société d'information*,
- Fouad Bouguetta, *Société de l'information, transition démocratique et développement de l'Algérie*, OPU, Alger, 2007
- Leila Zemmouchi-Ghomari, *Impact des TICs sur le Commerce, l'Education et la Vie Privée*, 2014. In : https://www.researchgate.net/publication/282648381_Impact_des_TICs_sur_le_Co
Eric George et Fabien Granjon, « CRITIQUES DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION », Collection : Questions contemporaines, l'Harmattan, 2008.
- Hermès science, paris, 2000.
mmerce_l'Education_et_la_Vie_Privee .
- Moussa Benhamadi, *L'Algérie et la Société de l'Information*, Ed OPU, *Revue d'Information Scientifique & Technique* Vol.9(2) 1999 : 9-19
- Nicolas Curien et Pierre-Alain Muet, « La société de l'information », Rapport, La Documentation française. Paris, 2004.
- Union internationale des télécommunications : *Indicateurs des télécommunications / TIC africains*, 2008 : A la croisée des chemins, UIT Genève 2008
- Union internationale des télécommunications : *Mesurer la société de l'information*, UIT Genève 2012.
- Valerie Sacriste, *communication et médias, sociologie de l'espace médiatique*, éditions foucher, 2007.